



ANNEXE AU PROCES-VERBAL DE SOUTENANCE DE DOCTORAT
ATTESTATION MEMBRE DE JURY ABSENT

Important : UBFC n'acceptera qu'une seule absence justifiée d'un des membres du jury lors de la soutenance. Dans le cas contraire, la soutenance pourrait être invalidée pour non-conformité.

NOM et Prénom du candidat :

Spécialité du doctorat :

Date de soutenance : / / Heure de soutenance :

Lieu de soutenance :

Le président du jury, (nom, prénom, grade), atteste :

- que, désigné par le président d'UBFC en tant que membre du jury, était absent excusé lors de la soutenance pour le motif suivant :
.....
..... ;
- qu'il a transmis par écrit, avant la soutenance, ses observations sur le travail du candidat ainsi qu'une liste de questions à poser à ce dernier ;
- que le candidat y a répondu de manière satisfaisante.

Fait à, le / /

Le directeur de thèse (Nom, prénom, signature) :

Le président du jury (Nom, prénom, signature) :